

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Médecine du sport
CAPACITÉ

CAPACITÉ – MÉDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT

⌚ **Durée de la formation :** 120 heures

📅 **Dates :** Voir le calendrier

📍 **Lieu :** Faculté de Santé – Site Pitié-Salpêtrière

€ **Tarif :** Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel

Droits universitaires : 502 €

Probatoire : **251 €**

Si réussite probatoire versement complémentaire : **251 €**

Droits d'enseignement :

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Continue Employeur (FCE) : **1.000 €**

Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

Former les médecins à la pratique médicale sportive, conformément à l'arrêté et aux règlements régissant cette capacité qui donne accès à la compétence de médecine du sport.

Permettre au médecin du sport de faire face à tous les problèmes de santé des sportifs dans le cadre de leur pratique et à leurs besoins d'évaluation en vue de participer aux orientations de l'entraînement. Il comprend aussi la formation à la prescription d'activités physiques à titre préventif ou thérapeutique pour les personnes sédentaires.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Médecins (diplôme d'exercice pour les médecins étrangers).

A titre dérogatoire les étudiants inscrits en 4e semestre de 3e cycle de médecine. Ils devront avoir soutenu leur thèse avant le 31 décembre de l'année civile.

PROGRAMME

L'enseignement magistral est composé de 6 modules.

- Session 1 : Physiologie et biologie du sport
- Session 2 : Santé et aspect médicaux de la pratique des sports
- Session 3 : Sports et états pathologiques
- Session 4 : Traumatologie du sport
- Session 5 : Médecine d'urgence et sport
- Session 6 : Examen médical du sport

Stages pratiques obligatoires comprenant 40 demi-journées à réaliser avant le 30 septembre de l'année en cours.

INFORMATIONS

Responsables :

- Pr Stéphane Hatem
- Pr Frédéric Khiami

Code faculté de santé : 1KZ4XX

Inscription administrative

Si candidature acceptée :
Faculté de Santé Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris
medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé
Pôle DU-DIU
Campus Pierre et Marie Curie
4 place Jussieu – BC1520
75252 Paris Cedex 05
Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)
fcmedecine@sorbonne-universite.fr

MÉTHODES

- 120 heures de cours, des enseignements dirigés, des travaux pratiques et un stage pratique de 40 demi-journées sur une année.
 - 4 sessions de 5 jours (lundi au vendredi) ; réparties dans l'année (en principe novembre, janvier, février, mars).
- Examen probatoire à l'issue de la 1re session de cours.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'assiduité est obligatoire pour se présenter aux examens.
Les examens ont lieu en juin et septembre, avec deux sessions organisées.

Une épreuve écrite comportant 1 sujet par module.
Une épreuve orale comportant 1 sujet par module admissible à l'écrit.

Stages pratiques.

1. Examen écrit :

Une épreuve de 30 min pour chaque module.
Les candidats sont admis à l'oral s'ils ont obtenu une note $\geq 7/20$.
Les candidats qui ont obtenu une note $< 7/20$ se présentent à la 2e session de septembre.

2. Examen oral :

Une note sur 20 est attribuée au candidat dans chaque module qu'il est autorisé à présenter à l'oral.
Pour valider un module le candidat doit obtenir une note $\geq 20/40$ à l'addition des notes de l'écrit et de l'oral du module (moyenne $\geq 10/20$).

Dans le cas contraire, il peut représenter le module en 2e session.
Il peut alors conserver sa note d'écrit de la 1re session si celle-ci est $\geq 10/20$.

Pour valider l'ensemble de la capacité, le candidat doit valider chaque module, et valider les 40 demi-journées de stages (cf ci-dessous).

En cas de non-validation de la capacité lors de la première inscription dans le diplôme, une 2e inscription est autorisée.
Le candidat conserve alors pendant une année le bénéfice de ses notes $\geq 10/20$ (Modules entièrement validés, ou bien la note de l'examen écrit $\geq 10/20$. Les notes d'oral ne sont pas conservées pour les modules non validés).

3. Stages pratiques :

Le stagiaire doit participer à un minimum de 40 demi-journées de consultations dans des centres ou services agréés, ou sur le terrain au côté du médecin responsable d'une organisation sportive, d'une équipe ou d'une Fédération.

Les différents types d'activités sont répartis en 6 catégories :
A : Consultations de l'appareil locomoteur du sportif (20 demi-journées minimum).

B : Explorations fonctionnelles et cardiologie du sportif (6 demi-journées minimum).

C : Consultations de non contre-indication (4 demi-journées minimum).

D : Consultations de prescription d'activité physique (2 demi-journées minimum).

E : Encadrement de compétitions ou activités fédérales (3 demi-journées minimum).

F : Participation à des congrès ou colloques de médecine ou traumatologie du sport (2 demi-journées minimum).

Validation des stages : lorsque les 40 demi-journées de stage sont validées, le stagiaire envoie son carnet de stage pratique complété au responsable du Bureau d'Appui à la pédagogie avant le 1er octobre afin que le service le fasse valider par le responsable de la formation.

Pour valider l'ensemble de la capacité, le stagiaire doit valider chaque module, et valider les 40 demi-journées de stage.

POUR CANDIDATER

Candidature : CV + lettre de motivation.

CONDITIONS D'ADMISSION :

1. Admission sur dossier.
2. Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative.
3. Examen probatoire à l'issue de la 1re semaine de cours organisée par l'université Sorbonne Paris Nord : le probatoire porte sur l'ensemble des cours de la 1re semaine.
Les reçus à l'examen probatoire sont autorisés à compléter leur inscription administrative.

Catherine Polidori, cheffe de service

Faculté de médecine Sorbonne Université

Bureau d'appui à la pédagogie (BAP)

Site Pitié-Salpêtrière – Bureau 10

91 bd de l'Hôpital – 75013 Paris

Tél. : 01 40 77 96 09 – 06 27 73 21 91

catherine.polidori@sorbonne-universite.fr